

# Où en est l'avenir du film suisse? : questions de principe

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **7 (1941-1942)**

Heft 103

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-734859>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VII. Jahrgang · 1941  
Nr. 103 · 1. November

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—  
Parait mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—  
Redaktionskommission: G. Eberhardt, J. Lang und E. Löpfe-Benz — Redaktionsbureau: Theaterstr.1, Zürich  
Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de:

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich  
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne  
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2.6053

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern  
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 29029

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich  
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich  
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 75522

*Sommaire*

	Page
Où est l'Avenir du Film Suisse? . . . . .	1
Etat-Major de l'Armée, Communication . . . . .	3
Résumé des sujets parus en septembre 1941 dans le Ciné Journal Suisse . . . . .	3
Festival du Film italien à Lugano . . . . .	3
Impressions de Venise . . . . .	4
Lettre d'Hollywood . . . . .	5
Cinéma en Angleterre . . . . .	6
La production cinématographique du Japon . . . . .	6
Le film métallique . . . . .	6
Feuille officielle suisse du commerce . . . . .	7
Sur les écrans du Monde . . . . .	8
Suisse, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays- bas, Suède, Bulgarie, Etats-Unis, Argentine, Brésil	
Communications des maisons de location . . . . .	10

*Inhalt*

	Seite
SUISA-Gebühren: Eine große Enttäuschung . . . . .	11
Möglichkeiten des Schweizerfilms . . . . .	13
Schweizerischer Lichtspieltheaterverband, Zürich, Sitzungsberichte . . . . .	14
Verband Schweiz. Filmproduzenten (VSF), Mitteilungen Armeestab . . . . .	14
Bemerkenswerte Filmaufführungen in Zürich, Basel, Bern Die Schweiz und der italienische Film . . . . .	15
Zur Festwoche des italienischen Films in Lugano . . . . .	16
Zum Film «Landammann Stauffacher» . . . . .	17
Kino und Schule . . . . .	17
Neues Filmstudio in Zürich . . . . .	18
Eine Tobis-Kulturfilm-Matinee . . . . .	18
Aus dem Filmwesen in Deutschland . . . . .	18
Zur Entwicklung des italienischen Filmwesens . . . . .	19
Zur 9. internationalen Filmschau in Venedig . . . . .	19
Schweden: Schweizer Filme im Anmarsch . . . . .	22
Filmbrief aus Stockholm . . . . .	22
Die Entwicklung der spanischen Filmindustrie . . . . .	23
Filmbrief aus Frankreich . . . . .	24
Film und Kino in England . . . . .	26
Der Monat in Hollywood . . . . .	27
Internationale Filmnotizen . . . . .	28
Film- und Kinotechnik: Not-, Panik- und Sonderbeleuchtung im Filmtheater	31
Verleiher-Mitteilungen . . . . .	32

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

## Où en est l'Avenir du Film Suisse?

### Questions de principe.

Partisans et adversaires du film suisse discutent passionnément le pro et contra de notre production cinématographique. Les uns, excusant volontiers ses faiblesses, n'en soulignent que les mérites; les autres, déçus dans leurs espoirs, l'accusent de toutes les défaillances.

Malgré certains excès, certains égarements, nous nous réjouissons de cette discussion. Car elle prouve l'intérêt que l'on porte en Suisse aux questions du cinéma et en particulier à notre production nationale. De plus, les louanges des uns sont un précieux encouragement pour les cinéastes; les critiques des autres, pour autant qu'elles soient sérieuses, leur montrent les graves défauts auxquels il faudra remédier d'urgence.

Nous avons enregistré ici l'accueil chaleureux, et combien flatteur, qu'à trouvé à la Biennale de Venise le film de Leopold Lindtberg «Die missbrauchten Liebesbriefe». Nous avons cité les plaintes d'un confrère lausannois sur la pauvreté des scénarios et publié la réponse de la maison productrice qui, avec une franchise louable, a admis le bien-fondé d'une telle discussion. Aujourd'hui, nous voudrions porter à la connaissance de nos lecteurs un article touchant à des questions de principe et qui a été publié récemment dans le grand hebdomadaire zurichois «Die Weltwoche», sous la signature de son rédacteur (M. G.). Sans vouloir souscrire aux conclusions de l'auteur, nous croyons devoir signaler une prise de position aussi importante:

«... La Suisse a réalisé, depuis qu'elle possède sa propre production, quinze films spectaculaires de long métrage. De ces quinze films, deux seulement, «Wachtmeister Studer» et «Die mißbrauchten Liebesbriefe» peuvent affronter un jugement objectif; tout le reste est sans valeur artistique ou simplement diletante et mauvais.

«Ces faits donnent à réfléchir. Les Suisses ont l'ambition de produire, dans tous les domaines, des articles de première qualité. Et ils réussissent. Nos ingénieurs, nos ouvriers industriels, nos chimistes, nos horlogers, et bien d'autres, peuvent se mesurer avec n'importe quel concurrent étranger. Nos photographes et nos dessinateurs n'ont à craindre la comparaison ni avec leur confrères européens ni avec ceux de l'Amérique. Et il en est ainsi, on peut le dire sans présomption, dans tous les domaines intellectuels et culturels, où nous prenons les choses au sérieux. Mais qu'arrive-t-il avec le film?

«Certes, nous avons obtenu, avec le film de Leopold Lindtberg «Die missbrauchten Liebesbriefe», un beau succès à la récente Biennale. Sans vouloir le minimiser, nous ne devons cependant pas oublier qu'à Venise la seule production donnant une mesure valable était absente, c'est-à-dire la production américaine. Nous devons nous rappeler aussi que ce film est une œuvre gracieuse, charmante, mais qu'il est fait, tout comme le «Wachtmeister Studer», pour servir seul divertissement et ne peut nous donner ces impressions fortes et inoubliables que nous devons aux grands films américains et français. A supposer même que tous les films suisses aient cette maturité technique et artistique des «Lettres d'amour», notre production serait donc décevante en fin de compte. Car si nous apprécions pleinement un divertissement agréable, nous exigeons du cinéma plus que cela et nous savons aussi qu'il est capable de nous donner davantage.

«Pourquoi les films suisses, même ceux de qualité, ne peuvent-ils satisfaire les exigences d'un public intelligent et qui ne cherche pas seulement un amusement facile? Au début, on pouvait admettre les excuses prétextant le manque d'expériences techniques de nos cinéastes. Mais après sept ans, ou disons même après trois ans (si l'on compte les débuts d'une production sérieuse à partir du «Füsilier Wipf»), cela n'est plus admissible. Les Suédois, au temps de Mauritz Stiller, ont réalisé d'un seul coup une production qui a conquis le monde; d'un jour à l'autre, les Russes ont créé, sans aucune expérience et avec des moyens les plus primitifs, un style cinématographique qui aujourd'hui encore sert d'exemple. Les Suisses par contre tournent, sept ans après, leur premier film spectaculaire, encore cette même pauvre bouffonnerie en dialecte («Emil»), du niveau du dernier théâtre d'amateurs et qui, à l'exception de quelques améliorations techniques, n'apporte pas le moindre progrès.»

Ce sont là des réflexions bien amères et des réflexions d'un sceptique, qui a pourtant toujours espéré être démenti par les faits. Mais il serait inutile, poursuit notre confrère, de déplorer cette situation peu réjouissante; il faut en examiner les causes et «avoir le courage de remèdes radicaux», au prix même du sacrifice de tout ce qui a été acquis jusqu'ici.

«La misère de notre production provient de ce que le film suisse a été traité dès le début comme un produit autarcique. On renonça à l'exportation (certes pas volontairement! Réd.) et on s'est vu ainsi obligé d'amortir les capitaux investis sur le seul marché intérieur. Il ne suffisait donc pas d'avoir des salles comblées dans les villes, il le fallait aussi dans les régions rurales; autrement dit: on se conformait au goût du public le plus large, soit au goût le plus mauvais, et on en venait ainsi nécessairement aux éternels sujets de bouffonneries, aux histoires d'avortement, aux sensibleries à la «Verona Stadler» et «Fräulein Huser». Bref, on s'abaissa à un niveau qu'aucun journal, qui tient à sa renommée, n'oserait offrir à ses lecteurs.

«Convenons que même cette évolution a permis à des bons acteurs et metteurs en scène quelques réalisations satisfaisant à

la fois le goût du grand public et les exigences d'une élite; elle a permis des œuvres comme «Wachtmeister Studer» et les «Liebesbriefe». Mais elle obligera toujours — et cela seul compte — les auteurs des films à se borner aux bouffonneries ou bien à l'adaptation de sujets littéraires et historiques reconnus. Ainsi, nous n'avançons point! Ainsi, nous ne pourrions jamais émouvoir et bouleverser par le film, poser des questions et résoudre des problèmes actuels. Ainsi nous serons toujours tenus à chercher à l'étranger des films sérieux, humains et d'une valeur intellectuelle. Et cela nullement parce que nous manquons de scénaristes, de metteurs en scène, d'acteurs ou de moyens techniques, mais tout simplement parce qu'un producteur, qui cherche le succès auprès du «grand» public, ne choisit pas et ne peut pas choisir des sujets extraordinaires, loin de tout compromis.

«Il ne dépend pas de notre bonne volonté de modifier cet état de choses. Un film spectaculaire n'est pas conditionné par les bonnes intentions et les capacités de quelques cinéastes; les considérations économiques y sont aussi importantes que celles d'ordre artistique; il faut tenir compte davantage du mauvais que du bon goût; un film extraordinaire sera suivi forcément d'une dizaine de films médiocres, etc. etc.

«Nous ne pouvons pas modifier ces règles du jeu, et même avec l'aide de l'Etat, nous ne pourrions pas produire, à côté de tant de films divertissants sans intérêt, une œuvre pour l'élite et sans compromis. Mais une chose aurait été possible dans ces sept années, et serait encore possible aujourd'hui, j'en suis convaincu: l'abandon du film spectaculaire et la production sérieuse de documentaires de grand style.

«Ne pouvant énumérer ici toutes les possibilités du documentaire, nous voudrions préciser seulement certains points:

1<sup>o</sup> Le film documentaire est l'œuvre d'un seul cinéaste et de quelques collaborateurs techniques. Alors que pour un film spectaculaire dix, vingt facteurs sont d'une importance décisive, il n'y en a ici que deux ou trois. Dans un pays cinématographique jeune et dont les talents sont clairsemés, les chances de succès, d'un travail réussi, sont donc infiniment plus grandes.

2<sup>o</sup> Le film documentaire peut compter, à condition naturellement qu'il soit de valeur, sur une diffusion internationale, et cela même à présent. Le film spectaculaire, par contre, s'il persiste dans son style actuel, se voit barrer toute exportation. L'étranger ne s'intéressera que peu à des films en dialecte sous-titrés ou synchronisés; en revanche, le besoin de documentaires de première qualité, du genre des reportages «March of Time», est illimité.

3<sup>o</sup> Le film documentaire peut évoluer tôt ou tard en film spectaculaire. Rappelons ici l'exemple de l'excellent metteur en scène Flaherty qui, commençant avec un document sur «Man of Aran», réalisa plus tard, et avec tant de succès, son grand film «Elephant Boy».

Il est superflu de dire qu'une production, qui a passé par l'école sévère du documentaire, n'a plus besoin de se borner à copier les techniques étrangères, mais disposa d'un style propre et original.

4<sup>o</sup> Le film documentaire, et lui seul, offre la possibilité de travailler sans tenir compte du goût du grand public et de créer des œuvres qui, sans concessions et sans détours, enregistrent des faits et expriment des opinions qui sont pour nous de valeurs et d'importance.

Et enfin: si nous n'avions pas les quelques bons films spectaculaires d'origine suisse, cela serait bien dommage; mais cela ne serait pas un malheur. Je considère par contre comme un malheur, dans les conditions actuelles surtout, que notre «Ciné-Journal» soit si mauvais qu'il ne réussisse point à rivaliser avec les actualités étrangères brillamment faites et animées d'une forte volonté. N'est-il pas évident que le premier fruit d'une production de documentaires extraordinaires sera un Ciné-Journal digne de notre vie nationale?

«Ces lignes ne veulent nullement déprécier notre production de films spectaculaires; on a fourni dans ce domaine du travail sé-

rieux et réjouissant. Mais je suis convaincu que nos cinéastes s'appliquent à une œuvre des Danaïdes, qu'ils dilapident leurs efforts et leurs talents pour une entreprise qui, tout au plus, fournira un divertissement intéressant et agréable. Il me paraît donc qu'il est grand temps de réfléchir, si nous ne pouvons pas, par un changement radical de notre production, atteindre ce que nous souhaitons tous: des œuvres que la critique ne juge pas seulement avec sympathie et bienveillance, mais qu'elle peut reconnaître et défendre avec joie et enthousiasme.»

Moins pessimiste que notre confrère, nous ne croyons pas que tout espoir pour le film spectaculaire suisse soit désormais perdu; nous ne pensons pas non plus que la solution qu'il suggère soit la seule possible. Mais ses critiques contiennent bien des vérités et ses propositions nous paraissent dignes d'intérêt.

Les efforts des producteurs et cinéastes suisses durant ces dernières années poursuivis dans des condi-

tions parfois extrêmement difficiles et avec des moyens si limités, méritent des encouragements. Mais ces efforts ne suffisent plus. Le stade de préparation est dépassé, les espérances nées de quelques films réussis doivent être réalisées, et les promesses d'une production de qualité tenues à tout prix. Autrement, les producteurs entendront des reproches de plus en plus sévères et ne devront pas s'étonner si le terrain si heureusement gagné est de nouveau perdu.

Pour conclure — ou plutôt pour ouvrir une discussion — nous posons cette question: n'est-il pas possible de réaliser, même avec des moyens restreints d'abord, des films suisses évitant résolument les chemins battus; de former une avant-garde de cinéastes hardis et intéressés aux expériences? C'est aux producteurs de nous donner la réponse....

### Etat-Major de l'Armée

Division Presse et Radio  
Section Film

Association suisse des producteurs de films, à l'intention de ses membres,

MM. les producteurs suisses de films,

Nous tenons pour acquis que vous êtes en possession de la circulaire du secrétariat du Département fédéral de l'Intérieur datée du 3. 10. 41. A ce propos, nous vous rendons attentifs à l'obligation de fournir, à côté de l'indication du lieu où doit s'effectuer la prise de vues, la date de celle-ci et la liste des objets devant être photographiés. Les frais du contrôle de la prise de vues sont à votre charge. Les renseignements suivants doivent nous être donnés sur les personnes composant la troupe et l'équipe technique de prise de vues: nom, prénom, date de naissance, nationalité, incorporation militaire.

Toute prise de vues d'extérieurs qui serait entreprise sans notre autorisation formelle entraînerait immédiatement la suspension du travail de l'équipe technique.

En ce qui concerne la publication d'images tirées de films, nous attirons votre attention sur l'art. 4 des «Prescriptions générales sur la prise de vues cinématographiques auprès de la troupe et de films concernant des objets ayant une importance militaire», prescriptions émanant du Commandant de l'Armée en date du 22. 10. 39. Vous en trouverez un exemplaire sous ce pli.

La disposition mentionnée ordonne que les images de cette catégorie ne soient publiées qu'après avoir été soumises à l'examen de la Section Film et munies de la remarque «Publication autorisée par la Section Film de l'E.M.A. sous No. ....». Toutes les images de ce genre doivent nous être soumises en deux exemplaires.

La Section Film traitera avec la plus grande diligence les demandes d'autorisation de prises de vues d'extérieurs et les demandes d'autorisation de publication de vues tirées de films.

Etat-Major de l'Armée, le 15 octobre 1941.

Etat-Major de l'Armée

Division Presse et Radio  
Section Film

Le chef: Dr. Sautter.

## Résumé des sujets

parus en septembre 1941 dans le Ciné Journal Suisse

### No. 58:

1. *Altstätten (St. Gall)*: Grande journée protestante avec allocution du Conseiller Fédéral Kobelt.
2. Cours Alpin de la 1<sup>re</sup> Division.
3. *Zurich*: Arrivée du cirque Knie à Zurich; montage de la grande tente.
4. *Bâle*: Instruction des élèves sur le bateau école Leventina de la Sté. Suisse de Navigation S.A.

### No. 59:

1. *Berne*: 750<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Berne; la journée officielle avec cortège de la jeunesse.
2. *Jura bernois*: Reconvilier; La foire aux chevaux de Chaindon.
3. *Zurich*: Journée officielle de la seconde Semaine Tessinoise; l'exposition au Kongresshaus.

4. *Bâle*: Les Ves Championnats Suisses de l'armée.

### No. 60:

1. *Lausanne*: 22<sup>e</sup> Comptoir Suisse, la journée de l'ouverture.
2. *Neuchâtel*: Môtiers, la fête des fontaines.
3. *Zurich*: Démonstrations de patinage à roulettes du Roller Club Zurich.
4. *Zurich*: Le Knabenschiessen à Albisgütli.

### No. 61:

1. Excursion de 500 employés d'une usine de tricottage bâloise au Tessin.
2. La pêche dans la Sarine du Pays d'Enhaut.
3. Les petits métiers dans les familles nombreuses à Saanen O. B.
4. Arrivée de 400 enfants belges en gare de Bâle; les enfants au jardin zoologique; départ d'un autre convoi pour la Belgique.
5. La catastrophe ferroviaire près de Thoune.

## Festival du Film italien à Lugano

A l'époque du muet, l'Italie était au premier rang des pays producteurs de films. C'était au temps de «Quo Vadis» et des «Derniers Jours de Pompéi», de ces grandes fresques historiques passionnant alors

les amateurs du cinéma dans le monde entier. L'avènement du film sonore a porté un coup sévère à la production transalpine, et ce n'est que ces années dernières que le septième art a repris ses droits